

COMMUNE DE FREBUANS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2016

Le 14 janvier 2016 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Paulette MARANO, Maire.

Présents : Mmes Paulette MARANO, Joceline BROISSIAT, Lucette DOUSSOT, Gaëlle PECHOT, Mrs Eric BIGORNE, Yves GERAY, Julien MARICHY, David NICOLAS, Michel PERNET, Eric VUILLET (arrivé à 20h45).

Absente excusée : Pauline JOUFFROY (pouvoir donné à Gaëlle PECHOT).

Etait également présent : Monsieur Jean-Claude BAUD

Secrétaire de Séance : Monsieur Eric BIGORNE

Approbation du Conseil Municipal en date du 4 décembre 2015 :

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal approuve le compte rendu du Conseil Municipal en date du 4 décembre 2015.

1- PLU de la Commune de Trenal :

Par courrier en date du 28 octobre 2015, la Commune de Trenal a transmis son projet de PLU arrêté pour avis. Le CD Rom du PLU sera présenté à chaque membre du Conseil Municipal. Un avis sera donné lors du prochain Conseil Municipal.

2 - SICOPAL : adhésion de la Commune de Saint-Lupicin : (Délibération n° 01/16)

Par délibération en date du 15 juillet 2015, la Commune de Saint-Lupicin a demandé à adhérer au SICOPAL, lequel a accepté par délibération du Comité Syndical en date du 14 décembre 2015. A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Commune de Saint-Lupicin au SICOPAL.

3 - SICOPAL : adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Amour : (Délibération n° 02/16)

Suite à la demande de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Amour d'adhérer au SICOPAL, ce dernier a accepté par délibération du Comité Syndical en date du 14 décembre 2015, son adhésion au SICOPAL, après avoir considéré que ses communes membres ont, elles aussi, délibéré. A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Amour au SICOPAL.

4 - SICOPAL : modification des statuts - Articles 1,2 et 3 : (Délibération n° 03/16)

Vu l'arrêté préfectoral du 4 mars 2015 portant sur la modification du Syndicat SICOPAL en Syndicat Mixte Fermé, et afin d'actualiser différents points, le Conseil Syndical a modifié les articles 1 « Dénomination du Syndicat », article 2 « Objet du

Syndicat » et article 3 « Siège du Syndicat Mixte Fermé » de ses statuts.

A l'unanimité sauf 1 voix (Eric VUILLET), le Conseil Municipal approuve les modifications des statuts du SICOPAL

5 – Accessibilité des ERP aux personnes handicapées :

Suite au rapport établi par le Bureau SOCOTEC, il convient de planifier les travaux à entreprendre à la mairie, la salle des fêtes, l'école et la chapelle de Saint Georges dans le cadre de l'accessibilité des ERP aux personnes handicapées. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le planning des travaux à réaliser sur les différents sites.

6 – Cimetière : renouvellement concessions n°28 et 29 :

Les concessions n° 28 et 29, au nom de Madame Marie Léontine RAFFIN et de Monsieur Eugène RAFFIN sont arrivées à expiration. Un courrier de renouvellement en date du 15 juillet 2015 a été adressé aux héritiers. A ce jour, la totalité de la somme due a été versée, sauf une part, soit 26,67 €. Malgré plusieurs relances téléphoniques, un des enfants, ne veut pas donner suite.

Le Conseil Municipal décide d'adresser un courrier aux héritiers pour les informer que s'il n'y a aucune possibilité de récupérer la totalité de la somme due le renouvellement des concessions ne pourra pas se faire.

ETUDE DE DEVIS :

- Défibrillateur : devis de Dumont Sécurité pour la vérification du défibrillateur pour un coût de 197.68 € HT soit 237.21 € TTC.

- Horloges de réglage de l'éclairage public : devis REXEL pour un montant de 511.55 € HT soit 613.86 € TTC. Le Conseil Municipal décide de consulter ECLA pour le chiffrage et le bilan de l'extinction de l'éclairage public.

- Remplacement de deux extincteurs :

Devis des Etablissements FEUVRIER de 194.47 € HT soit 233.36 € TTC, dans le cadre des réformes 2016. A l'unanimité le Conseil Municipal donne un avis favorable.

7 - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Fondation du Patrimoine : remerciement pour le versement de l'adhésion 2015 d'un montant de 50.00 €

- Commune Nouvelle :

Aucune suite ne sera donnée à la réunion d'information organisée par le Maire de Chilly le Vignoble le 08/12/2015, proposant la création d'une commune nouvelle englobant les communes environnantes.

Le Conseil Municipal missionne le Maire pour demander un regroupement à 6 communes incluant Condamine et Courlaoux, lors de la réunion du 19 janvier 2016 qui aura lieu avec les Communes de Trenal, Mallerey et Bonnaud.

- NTAP :

Pour le 2^{ème} trimestre, les activités NTAP (Nouveau Temps d'Activités Péricolaires) n'ont pas toutes été maintenues en raison du manque d'effectif (4 en chant et 5 en expression corporelle). Anglais et art récup ont lieu à Trenal et il n'y a plus d'activités à Frébuans. Une réflexion est engagée pour le 3^{ème} trimestre.

- Chiffrage pour prochain Conseil Municipal :

- Effacement réseau basse tension, éclairage public et infrastructures Télécom rue Désiré BARODET (Sidec) (Mme MARANO Paulette)
- Accès piétons à la Grand'Mare (Mme BROISSIAT Joceline)
- Aménagement de la Grand'Mare (Messieurs MARICHY Julien et BIGORNE Eric)
- Traitement toiture de la chapelle de Saint Georges (Mme BROISSIAT Joceline contactera l'entreprise HORIS-MARCAIS)
- Travaux d'accessibilité aux bâtiments (Monsieur BIGORNE Eric)
- Enrochement route de Courlaoux (Monsieur NICOLAS David)

REUNIONS A VENIR : /

COMPTE-RENDU DES REUNIONS :

- 25 novembre 2015 : ECLA : Commission Développement Economique
- 30 novembre 2015 : ECLA : Bureau Elargi
- 2 décembre 2015 : Comité Syndical SIER. Pour information : augmentation du prix du m³ d'eau de 1%, soit 1.40 € HT/m³, augmentation de 1% de l'abonnement, soit 60.33 € /diamètre 15 à 19 mm
- 14 décembre 2015 : ECLA : Conseil Communautaire

URBANISME - DOSSIERS EN COURS :

- PC n°6/2015 : Dossier déposé le 09/12/2015 par M. MICHEL-NOEL Arnaud et Mme PELLETIER Natacha domiciliés à Courlaoux pour la construction d'une maison d'habitation située route de Saint Georges, parcelle cadastrée AB 47.
- PC n°1/2016 : Dossier déposé le 12/01/2016 par la SCI 4G DC (M. GUILLOT Dominique) domiciliée à Saint Laurent La Roche pour la réhabilitation d'une maison en 2 logements située 54, rue Prosper Sordet, parcelle cadastrée AB 35.

URBANISME - DOSSIERS NOTIFIES :

- PC n°4/2015 : Dossier déposé le 03/11/2015 par Mme GAUTHEY Sandrine domiciliée à Montmorot pour la construction d'une maison d'habitation située route de Saint Georges, parcelle cadastrée AB 169. Arrêté de non opposition en date du 16/12/2015
- PC n°5/2015 : Dossier déposé le 24/11/2015 par la SCI 4G DC (M.GUILLOT Dominique) domiciliée à Saint Laurent La Roche pour la réhabilitation d'une maison en 2 logements située 54, rue Prosper Sordet, parcelle cadastrée AB 35. Arrêté de refus en date du 06/01/2016.

- DP n°16/2015 : Dossier déposé le 24/11/2015 par M. PAPILLON Gérard pour la construction d'un abri garage couvert non clos 35, rue du Château d'eau, parcelles cadastrées AB 57-59-60. Arrêté de non opposition en date du 10/12/2015.

- DP n°17/2015 : Dossier déposé le 26/11/2015 par M. ROUX Martial pour la construction d'un abri garage et d'une clôture sur un terrain situé 238, rue des Condamines, parcelles cadastrées AB 162-166. Arrêté de non opposition en date du 07/01/2016.

- CUB n°02/2015 : Dossier déposé le 12/11/2015 par Mme BAILLY Alexandra domiciliée 19, rue Saint Désiré à Lons le Saunier pour une parcelle cadastrée AA 139 sise rue des Vignettes. Opération réalisable en date du 06/01/2016.

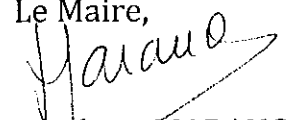
PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 11 FEVRIER 2016

Le Secrétaire



Eric BIGORNE

Le Maire,



Paulette MARANO